Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212201909-20251209-D2025094-DE

Date de convocation : 03/12/2025
Date d'affichage : 03/12/2025
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 26
DELIBERATION N° 2025-94

REPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf décembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU, sous la Présidence de Monsieur Thierry ORVEILLON, Maire.

Présents : Thierry ORVEILLON, Loïc LEMOINE, Charlotte GESLAIN, Serge CHEVALIER, Sylvie VADIS, Yvon PRESSE, Flore HUGUERRE, Jean Paul LEROY, Jean-Claude ALLAIN, Philippe MARTINEAU, Jean-Yves LACROIX, Marie-France SALMON, Françoise GILBERT, Régis CHAMPAGNE, Viviane PICOUAYS, Laurent MOUSSET, Éric HERVE, Valérie DOARE, Erwan MARIE, Stevan VINCENDEAU, Véronique AUGUSTE, Céline TAILLARD, Megan RICHARD-MORITZ, Bernard KODRIC, Bénédicte RENAULT.

Représentés : **Françoise BICHON par Bénédicte RENAULT**
Laurent FRANKOWSKI par Loïc LEMOINE

Absents excusés : Céline TAILLARD

Secrétaire : **Jean-Claude ALLAIN**

Ouverture de la séance à 19H00
Approbation du PV de la séance du 12 novembre 2025 à l'unanimité
Réf : MB

CONVENTION DE REALISATION DE 19 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX A L'ECOQUARTIER DU PIGEON BLANC PAR LA RANCE

Afin de répondre aux enjeux et aux besoins en logements sociaux de son territoire, La Commune sollicite La Rance pour la réalisation d'une opération locative sociale de 19 logements au sein de l'écoquartier du Pigeon Blanc. Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la politique locale de l'habitat de Dinan Agglomération, en général, et du développement de l'offre locative sociale, en particulier.

La commune met à disposition de La Rance, moyennant une contribution financière de 105 000 € H.T., le macro-lot 5 d'une contenance approximative de 540 m² et le macro-lot 25 d'une contenance approximative de 455 m².

Sous réserve d'obtenir les agréments PLAI, PLUS et PLS correspondants, La Rance s'engage à réaliser sur les biens qui sont mis à sa disposition, un programme de 19 logements locatifs conventionnés selon les typologies prévisionnelles suivantes :
7 logements T2 ;
11 logements T3 ;
1 logement T4.

M. le Maire rappelle que le cahier des charges fixé aux HLM La Rance prévoit la construction de bâtiments nouvelle génération, basse consommation, ayant recours à des matériaux biosourcés et traitant de la question du réchauffement climatique en assurant le confort d'été des logements. Les HLM La Rance ont travaillé à la recherche d'un compromis entre coûts de construction acceptables et atteinte de ces ambitions communes.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212201909-20251209-D2025094-DE

La structure bois ne rentre malheureusement pas dans le modèle économique des HLM et une solution a été trouvée avec l'usage d'un procédé constructif utilisant des agglomérés en bois recyclé nommés ISOTEX. Ces agglomérés présentent entre autres l'avantage de pouvoir être posés par des maçons plutôt que par des charpentiers, main-d'œuvre beaucoup plus rare et entraînant des coûts de construction trop élevés. Ces « briques » d'aggloméré permettent de conserver le même concept architectural que celui d'exposé dans le règlement.

Madame RENAULT rejoint la séance du conseil municipal.

Chaque logement sera équipé d'une pompe à chaleur nouvelle génération et la structure métallique des deux immeubles sera à terme le support d'une végétation protectrice contre la chaleur en été.
Ce programme de 19 logements entre dans le PLUIH de Dinan Agglomération.
Le dépôt du permis de construire est envisagé pour la fin du mois de janvier 2026 et les travaux sont programmés en 2027 pour une livraison en 2028.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention de réalisation de logement locatifs sociaux avec La Rance.

Pour extrait conforme
Transmis en Préfecture le 16 décembre 2025

Maire	**Secrétaire de séance**
	MAIRIE DE PLESLIN TRIGAVOU 22 (Côtes-d'Armor)